

Fiche de Poste : Doctorant

NATURE DU POSTE

- Catégorie A
- Doctorant contractuel code de la Recherche
- Quotité : 100%
- Prise de poste : entre 01/10/2026 et 30/09/2029
- Durée : CDD de 36 mois
- Affectation :

Saint-Etienne, France

[Contrat doctoral Graduate+ - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](https://univ-st-etienne.fr)

Localisation : campus Tréfilerie, Institut ARTS

MOTS CLEFS : Doctorat - Phd - France - Institut ARTS -Graduate+ARTS

- Habiter, représenter, imaginer
 - traces, paysages, construction, héritage culturel
- Art, enfance, territoire
 - jeune public, écritures, médiation, éducation
- Arts x sciences
 - croisements, complexité, expérimentation
- Création, formation, recherche
 - innovation, collaboration, méthodes, pédagogie

CONTACT DRH

Dossier de candidature composé d'un CV, d'une lettre de motivation, de la liste des publications et de la copie du diplôme de doctorat à envoyer en un seul fichier/dossier avant le **25/05/2026** - 23H59 (heures de Paris) délai de rigueur - à l'adresse suivante :

institut-arts@univ-st-etienne.fr

Composition du dossier

- CV détaillé ;
- Projet de thèse : 4 à 6 pages dactylographiées (hors bibliographie) ; le projet fera état de son adéquation avec un ou plusieurs des axes scientifiques de l'Institut ARTS.
- Avis de la directrice ou du directeur de thèse pressenti.e ;
- Avis de la directrice ou du directeur de mémoire de Master ;
- Copie du diplôme de Master ou document signé par le directeur ou la directrice de mémoire attestant de la date prévisionnelle de soutenance ;
- Relevés de notes de Master 1 et Master 2 ;
- Le cas échéant, version numérique du mémoire de Master.

CONTACT Institut ARTS

institut-arts@univ-st-etienne.fr

anne.damon@univ-st-etienne.fr

zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

L'Université Jean Monnet est une université pluridisciplinaire qui rassemble plus de 20 000 étudiants sur 5 campus à Saint-Étienne et Roanne.

Elle propose une offre de formation dans les domaines sciences, technologies, santé, sciences humaines et sociales, droit, économie, gestion, arts, lettres et langues.

Bénéficiant d'une importante ouverture à l'international, l'UJM offre aussi une expertise toute particulière dans l'accompagnement à la réussite étudiante et à l'insertion professionnelle, dans un cadre de vie étudiante riche et dynamique.

Grâce à sa formation de haut niveau, sa recherche sur des segments de pointe, son attractivité internationale, et la modernisation de ses campus, elle est une université qui se transforme selon un projet d'établissement responsable et humain.

L'Institut ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) est né de la volonté de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne de développer une dynamique de recherche et de formation autour des arts et des questions sociétales, territoriales, éthiques et politiques qu'ils soulèvent, à leur manière propre, éclairés par une approche historique et épistémologique.

L'Institut ARTS repose sur une association originale entre l'Université Jean Monnet, des écoles culture de l'enseignement supérieur (École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne, École Supérieure d'Art et Design, École de la Comédie) et des institutions culturelles (Cité du design, Comédie de Saint-Étienne, Musée d'Art moderne et contemporain, Musée d'Art et d'industrie, Musée de la Mine).

La direction scientifique de l'Institut ARTS est assurée par Anne Damon-Guillot, professeure d'ethnomusicologie (UJM/UR ECLLA) et Zoé Schweitzer, professeure de littérature comparée (UJM/UMR IHRIM).

Plus d'informations : <https://arts.univ-st-etienne.fr/fr/arts/enjeux-et-objectifs.html>

PRESENTATION DE L'INSTITUT ARTS

Axes scientifiques de l'Institut ARTS

Pluridisciplinaire et fédérateur, en accord avec son acronyme – arts recherche territoire savoirs – l'Institut ARTS propose un projet scientifique qui considère le faire au croisement de la théorie

et de la pratique, interroge les territoires au prisme des traces et des mémoires qu'ils dessinent, au sein d'une réflexion épistémologique toujours attentive à la part de construction des savoirs et des représentations. Le geste créateur, passé ou présent et sans exclusive disciplinaire, se trouve ainsi au cœur de ses préoccupations.

L'institut ARTS repose sur l'articulation de domaines de création et de recherche, représentés par les membres de son consortium : design, architecture, théâtre, arts visuels, arts numériques, musique, littérature. Ils sont envisagés à la fois en tant que pratiques et en tant qu'objets de recherche et de connaissance, à la lumière des sciences de l'art, des sciences humaines et sociales et des relations entre arts et sciences.

Pour porter ces enjeux scientifiques, l'Institut s'organise autour de quatre axes, volontairement ouverts et complémentaires, en prise avec l'actualité de la recherche et de la création, qui associent aux enjeux artistiques et aux questionnements esthétiques les préoccupations des sciences humaines et sociales dans une approche critique et réflexive. Ces quatre axes visent à fédérer mais aussi à susciter les idées et les projets des membres et des partenaires de l'Institut.

- Habiter, représenter, imaginer

L'axe « Habiter, représenter, imaginer » est dédié aux différentes manières d'habiter (et d'être habité par) des espaces, des temps et des œuvres. L'ubiquité numérique, les bouleversements écologiques et les hybridations interculturelles d'aujourd'hui renouvellent les approches esthétiques, éthiques et sociales et les enjeux de cette question. Le travail des artistes et des chercheurs.e.s met en lumière les différentes façons, singulières ou collectives, tant matérielles qu'immatérielles, de concevoir et d'organiser notre présence au monde, à soi et aux autres, de construire notre rapport aux patrimoines, au temps présent comme d'anticiper, jusqu'à l'utopie, les vivre-ensemble à venir.

Mots-clefs : traces, paysages, construction, héritage culturel

- Art, enfance, territoire

L'axe « Art, enfance, territoire » s'intéresse à la question croisée de l'art et de l'enfance par le prisme de la création et du jeune public : il s'agit de s'interroger autant sur les propositions et engagements des artistes que sur les dispositifs de médiation mis en place. Sur le modèle des *childhood studies*, et sans ignorer la dimension historique, l'axe privilégie la pluridisciplinarité. Il souhaite ainsi appréhender les enjeux esthétiques, politiques, sociétaux et éducatifs des projets associant la création artistique et les enfants, afin d'apprécier les effets de ces projets sur le territoire dans lequel ils s'inscrivent et qu'ils modifient en retour.

Mots-clefs : jeune public, écritures, médiation, éducation

- Arts x sciences

L'axe « arts x sciences » souhaite, d'une part, éclairer et analyser les rapports qu'arts et sciences ont entretenus dans le passé pour mieux dénoncer le stéréotype d'une supposée ancillarité des arts vis-à-vis des sciences ou le préjugé de l'inutilité de l'artiste face à la nécessité du savant. L'enjeu consiste, d'autre part, à appréhender les mutations majeures

induites pour la création par la révolution numérique et technologique contemporaine en ce que cette dernière modifie nos imaginaires et nos rapports au monde. L'axe encourage ainsi les projets qui étudient ces relations, anciennes ou passées, et soutient les échanges entre arts et sciences, garants de savoirs et de créativité, par des actions de recherche et de création. Passés ou présents, ces échanges entre spécialistes des arts et des sciences, théoriciens et praticiens, ainsi que les expérimentations entreprises permettent également de porter un regard distancié sur nos méthodes et nos protocoles disciplinaires et invitent à imaginer de nouvelles approches.

Mots-clefs : croisements, complexité, expérimentation

- Création, formation, recherche

L'axe « Création, formation, recherche » est pensé comme un axe réflexif et méthodologique qui accompagne l'essor d'une démarche pédagogique et scientifique innovante plaçant en son centre le geste créateur, aussi bien pratique que théorique. Les innovations pédagogiques, qu'il s'agisse des actions menées dans le cadre du projet Graduate+ « La formation par la recherche » soutenu par l'ANR, ou encore de la conception d'une année « Méthodologies et pratiques de la recherche en arts » pour accompagner un projet doctoral en arts, sont propices à une réflexion critique et dynamique sur les enjeux actuels d'une formation originale et exigeante dans les arts fondée sur l'ouverture et la pluridisciplinarité.

Mots-clefs : innovation, collaboration, méthodes, pédagogie

MISSIONS

Le projet de thèse aura vocation à croiser les disciplines ou les approches, dans le domaine des arts, quels qu'ils soient. Il s'inscrira dans un ou des axes scientifiques de l'Institut ARTS.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE ET COMPETENCES ATTENDUES

- Le projet de thèse aura vocation à croiser les disciplines ou les approches, dans le domaine des arts, quels qu'ils soient. Il s'inscrira dans un ou des axes scientifiques de l'Institut ARTS.
- Être titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent avec une note minimale de 14/20 au mémoire ;
- Qualité du projet de recherche et articulation au positionnement scientifique de l'Institut ARTS ;
- Première inscription en thèse en 2026-2027.

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- Statut : contrat doctoral (contrat de droit public d'une durée de 3 ans, conformément au décret n° 2009-464 du 23-4-2009) ;
- Montant de la rémunération (au 01/01/2026) : rémunération brute (2 300 €/mois) ;

- École doctorale d'inscription : ED3LA 483 ou EDSHS 484 en fonction de la mention de doctorat visée ;
- Établissement d'inscription : Université Jean Monnet, laboratoire de rattachement de la directrice ou du directeur de thèse : la thèse doit être encadrée par un.e Maître.sse de conférences HDR ou un.e Professeur.e des Universités rattaché.e à un laboratoire du périmètre de la Graduate + ARTS.

Rejoindre l'Université Jean Monnet, c'est :

- ✓ Travailler dans un établissement engagé, dans une démarche forte de responsabilité sociétale de l'établissement, avec une attention soutenue sur la qualité de vie et les conditions de travail.
- ✓ Évoluer et se former tout au long de sa carrière.
- ✓ Assurer un équilibre vie professionnelle / vie personnelle grâce à 49 jours de congés par an, 2 jours par semaine de télétravail, 10 jours de télétravail flottant à l'année et la possibilité de répartir le temps de travail hebdomadaire sur 4.5 jours.
- ✓ Bénéficier, tout au long de la carrière, d'un accès à une réelle variété de métiers, à des mobilités et à une évolution professionnelle.
- ✓ Travailler pour une mission de service public (la formation et la recherche) au contact d'un public étudiant.
- ✓ Pouvoir bénéficier de nombreux accès culture et sport.